



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de résultat de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-18402>

Département(s) de publication : **56**

Annonce n° **24-18402**

Travaux

---

### Section 1 - Reference de l'avis initial

Annonce n° 23-21899

Mis en ligne sur le site [www.boamp.fr](http://www.boamp.fr) le 14/02/2024

### Section 2 - Identification de l'acheteur

**Nom complet de l'acheteur :** Sembreizh, mandataire 318 route de Fougère Immeuble Le Noven 35700 RENNES - Agence du Morbihan : 39 Rue de la Villeneuve - 56103 LORIENT - Maître de l'ouvrage : Conseil Régional de Bretagne Direction de l'immobilier et de la logistique - 283 Avenue Général Patton - CS 21101 - 35711 RENNES Cedex 7

**Type de Numéro national d'indentification :** SIRET

**N° National d'identification :** 59920013600241

**Ville :** Lorient

**Code postal :** 56103

**Groupement de commandes :** Non

**Département(s) de publication :** 56

### Section 3 - Identification du marché

**Intitulé du marché :** Lot C2 - Démolition - Désamiantage

**Code CPV principal - Descripteur principal :** 45000000

**Type de marché :** Travaux

**Description succincte du marché :** Lot C2 - Démolition - Désamiantage

**Critères d'attribution :** Le jugement des offres sera effectué dans les conditions prévues aux articles L. 2152-1 à L.2152-4, R. 2152-1 et R. 2152-2 du Code de la commande publique et donnera lieu à un classement des offres. L'attention des candidats est attirée sur le fait que toute offre irrégulière ou inacceptable pourra être régularisée pendant la négociation, et que seule une offre irrégulière pourra être régularisée en l'absence de négociation. En revanche, toute offre inappropriée sera systématiquement éliminée. Toute offre demeurant irrégulière pourra être régularisée dans un délai approprié. La régularisation d'une offre pourra avoir lieu à condition qu'elle ne soit pas anormalement basse. Les critères retenus pour le jugement des offres sont pondérés de la manière suivante : Critères

Pondération 1-Valeur technique 50.0 % 1.1-Qualité des Moyens humains et matériels mis en oeuvre et adéquation avec le planning proposé 20.0 % 1.2-Qualité des méthodes et management de chantier 30.0 % 2-Prix des prestations 50.0 %

## **Section 4 - Attribution du marché**

### **Renseignements relatifs à l'attribution du marché et/ou des lots :**

Lot C2 - Démolition - Désamiantage pour un montant HT de 544 800.00euro(s), soit un montant TTC de 653 760.00euro(s). - PREMYS GRAND OUEST - 44351 GUERANDE CEDEX

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication : 14/02/2024**